



Arreter pour detention de drogue a mala espagne

Par Visiteur

Bonjour mon mari c est fait incarcere en prison de malaga en espagne pour detention de drogue 37 kg de shitt que risque til scomment je doit faire pour prendre un avocat la bas je suis percu est je ne comprend pas l espagnol aidez moi depuis le 15/06/2008 il est la n a pas etait encore juger il a un casie vierge merci urgent

Par Visiteur

Bonjour.

A ma connaissance, la peine minimale est de vingt ans d'emprisonnement.

C'est à lui qu'il appartient de prendre un avocat dans la mesure ou le contrat est toujours conclu entre l'avocat et son client.

Vous pouvez toujours essayer de contacter vous même un avocat mais ça risque d'être délicat dans la mesure ou vous ne aprlez pas la langue. A mon avis, la justice espagnole va lui proposer un avocat commis d'office et l'informer des droits de la défense dont il dispose.

Par Visiteur

Vous pensez a 20 ans de prison oh mon dieu est ce que quel qu un a d autre info

Par Visiteur

Bonjour.

Un avocat français ne pourra pas intervenir en espagne.

Je parle de la peine encourue. Il est évident que la peine prononcée sera beaucoup plus douce.

Par Visiteur

Merci si je prend un avocat en espagne est ce que si c est un avocat d office ou un avocat personnel cela peut il changer la sentence ou sa reviendra au meme resultat pour vous l enfermement sera de combien prononcee je sais que ce n est pas facile mais moi je suis choquer de tout ca j essaye de l aider

Par Visiteur

Bonjour.

Un avocat que vous choisissiez n'est pas forcément meilleur qu'un avocat commis d'office.
Tout dépend la compétence de l'avocat (choisissez un spécialiste).

Impossible de me prononcer sur la peine prononcée, c'est très variable en matire d'emprisonnement. Je dirai une petite peine en 6 mois et 18 mois ferme, mais ne prenez pas ma remarque pour argent comptant, c'est une prévision très approximative qui ne tient pas compte des réductions de peine et autres aménagements. Un avocat espagnol pourra vous en dire plus.

Non, j'en connais aucun désolé.

bon courage.

Par Visiteur

Merci j ai pris un contact avec un avocat de paris il va me renseigner aupres de tout ca il va me conseiller un confrere d espagne j attend ces informations par contre a til droit a l aide juridictionnelle en espagne? savez vous ou trouver les documents ou lui meme peut avoir acces ? DANS SA DIVISION PENITENCIER MERCI